



CHALLENGE DES BUTEURS M16/M18

REGLEMENT SPORTIF

*Le challenge des buteurs Sport’R a pour objet de valoriser le rôle du buteur dans les équipes des catégories M16/M18 disputant les compétitions territoriales.*

*Chaque équipe peut inscrire 1 licencié de chaque catégorie pour le tournoi qui se déroule pendant les Pavois du Tarn, avec une phase qualificative (matin) et une phase finale (après-midi).*

**PHASE QUALIFICATIVE**

1. L’ordre de passage des buteurs est déterminé par tirage au sort.
2. Chaque buteur doit effectuer 6 tirs au but dans l’ordre et dans les positions suivantes, avec la valorisation correspondante :

- 22 m face : 1 point

- 22 m gauche (ligne 15 m) : 2 points

- 22 m droite (ligne 15 m) : 2 points

- 40 m gauche (ligne 15 m) : 3 points

- 40 m droite (ligne 15 m) : 3 points

A la fin de la série, le 6e tir au but doit être effectué en coup de pied tombé (drop) de l’une des positions ci-dessus, avec une valorisation double en cas de réussite (2,4, ou 6 points suivant la position).

1. A l’issue des 6 tirs au but, le nombre total de points marqués désignera le buteur vainqueur dans chaque catégorie.
2. Les cas d’égalité seront tranchés suivant le système dit « de la mort subite », éliminant l’équipe (1 seul joueur) ayant raté la première son (ses) tir(s) au but supplémentaire(s) (22m gauche ou droite au choix), tiré(s) dans le même ordre que pour la phase précédente

**PHASE FINALE**

1. Dans chaque catégorie, les 2 buteurs ayant réussi le meilleur score lors de la phase qualificative sont qualifiés pour la phase finale.
2. La finale se joue avec les mêmes règles que la phase éliminatoire (nombre de tirs au but, valorisation par points, cas d’égalité).
3. L’ordre de passage est déterminé dans l’ordre décroissant du classement obtenu lors de la phase qualificative.
4. Dans chaque catégorie, le buteur ayant obtenu le plus grand nombre de points au terme des 6 tirs au but sera déclaré vainqueur.

**MODALITES**

* Chaque club doit confirmer sa participation au tournoi au moyen du formulaire d’engagement joint en annexe.
* Un éducateur est désigné par le club pour encadrer les joueurs.
* Chaque équipe amène son matériel (tee, ballons). Les joueurs doivent porter le maillot du club numéroté.
* La participation au tournoi entraîne l’acceptation du présent règlement, et l’application qui en sera faite par le Comité.